

**COMMUNE DE BEAUMONT-EN-CAMBRÉSIS****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU MARDI 20 MAI 2025****Nombre de conseillers en exercice : 10****Nombre de membres présents : 7****Nombre de procuration : 1****Date de convocation : 13 mai 2025****Date d'affichage : 13 mai 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Fabrice BACCOUT, Maire.

**Présents** : Mr Fabrice BACCOUT, Mme Evelyne VIREMOUNEIX, Mr Jean-Jacques DESJARDINS, Mme Gislhaine CLOEZ, Mr Jean-François GRASSART, Mr Thomas QUENNESON, Mr Pascal VERHAEGUE.

**Absents** : Mme Marie-Christine BACCOUT, Mme Virginie LANTOINE, Mr François-Xavier LORRIAUX.

**Dont absent ayant donné procuration** : Mr François-Xavier LORRIAUX donne procuration à Mr Fabrice BACCOUT.

**Secrétaire de séance** : Mme Evelyne VIREMOUNEIX.

**Délibération N° 2025-13 :****OBJET : Acquisition d'un logiciel pour la gestion de la cantine scolaire et la garderie**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est envisagé d'installer un logiciel de gestion périscolaire, qui permettra de faciliter d'une part les démarches pour les familles et d'autre part la comptabilité et l'organisation de ce service.

Après une étude comparative avec 4 prestataires de logiciels, le choix s'est porté sur le logiciel de Nord France Informatique : Notreportail.fr qui est un portail de réservations en ligne pour la cantine et la garderie.

Le but de ce logiciel est de mettre en place une solution de gestion pour les services enfance afin de gérer et organiser informatiquement la cantine et les garderies du matin et du soir, offrir aux administrés un portail leur permettant de réserver et payer en ligne la présence de leurs enfants, pouvoir anticiper le nombre d'enfants présents et gérer les approvisionnements ou les commandes en conséquence. Chaque famille dispose de son accès au portail afin de réserver, annuler et payer ses factures. Chaque mois, la famille peut consulter et télécharger sa facture de consommation, mais aussi la régler directement au trésor grâce à l'habilitation PayFip complètement sécurisée.

Le coût de ce projet se décompose comme suit :

- Acquisition logiciel dont formation, assistance, paramétrage : **720 €uros T.T.C.**
- Contrat de maintenance évolutif de 36 mois avec fusion des différents contrats au renouvellement Evolution indice syntec.

La proposition est soumise au vote du conseil pour appuyer favorablement ou pas cet achat.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

**APPROUVE** les dispositions ci-dessus.

**PRIE** Monsieur le Sous-Préfet de Cambrai de bien vouloir viser les dispositions ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

**Acte rendu exécutoire :**

Après transmission en Sous-Préfecture le : **23 MAI 2025**

Et publication le : **23 MAI 2025**

Pour extrait conforme,

**Le Maire,  
Fabrice BACCOUT**

**La secrétaire de séance,  
Mme Evelyne VIREMOUNEIX**



A handwritten signature in blue ink, which appears to read "Evelyne Viremouneix", is written in a cursive style.